

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'URGENCE
DU PERSONNEL DE SOUTIEN
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
LE LUNDI 8 FÉVRIER 2021
À 18 H 30
RENCONTRE VIRTUELLE ZOOM**

A. **PRÉSENCES** : Une liste peut être remise sur demande

B. **NOMINATION À LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Guylaine Bachand, appuyée de Geneviève Brochu, qu'**Éric Villeneuve et Marie-Claude Lauzon** agissent à titre de président et présidente d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

C. **NOMINATION AU SECRÉTARIAT D'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Guylaine Bachand, appuyée de Hoda Charouti, que **Mariève Charest** agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

D. **LECTURE ET ADOPTION DES PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Marie-Claude Villeneuve, appuyée de France Tanguay-Roy, l'adoption des procédures d'assemblée.

Adoptée à la majorité

E. **LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR**

1. **SDGU – Semaine de relâche**

1. **SDGU – Semaine de relâche**

Suivant les annonces du Gouvernement, le Syndicat a décidé de tenir une assemblée d'urgence afin de faire le point sur l'ouverture des SDGU lors de la semaine de relâche.

Les réactions ont été vives et très nombreuses de la part des membres. Nous avons aussitôt dénoncé le mépris flagrant du ministre. Des actions ont été posées nationalement et aussi au niveau local. La FPSS demande une rencontre avec le Ministère ainsi que des balises sécuritaires et claires.

Guylaine Bachand explique la teneur des échanges qu'elle a eue avec les ressources humaines du Centre de services. Pour le moment, le modèle choisi serait de tenir les SDGU dans un nombre restreint d'écoles, soit environ entre 10 et 15. Pour le moment, le volontariat serait privilégié. Nous avons demandé que soit tenu en compte le fait que toutes les écoles n'ont pas été mises au jeu de la même façon depuis le début de la pandémie.

Le manque de reconnaissance demeure un enjeu majeur et afin d'atteindre le grand public, conséquemment nous ferons paraître une publicité dans le *Journal de Montréal* et poursuivrons nos interventions.

Les personnes-conseils expliquent les dispositions de la convention collective liées à la mise à pied ou encore l'utilisation de différents congés ou motifs d'absences.

Les personnes présentes à l'assemblée ont maintenant la chance d'exprimer leur opinion quant à l'ensemble de la présentation.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Stéphanie Falardeau, appuyée de Jean-François Bérubé, la levée de l'assemblée à 21h.

Adoptée à l'unanimité